Nations Unies

S/PV.7263



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7263e séance

Lundi 15 septembre 2014, à 10 heures

New York

Président :	Mme Power	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Bliss
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Cai Weiming
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Delattre
	Jordanie	Mme Al-Hadid
	Lituanie	M. Baublys
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Gombo

Ordre du jour

La situation au Libéria

Vingt-huitième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2014/598)

Lettre datée du 28 août, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2014/644)

14-53455 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Libéria

Vingt-huitième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2014/598)

Lettre datée du 28 août 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2014/644)

La Présidente (*parle en anglais*) :Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2014/664, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique, la France, le Nigéria, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Rwanda et le Tchad.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/598, qui contient le vingt-huitième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria.

J'appelle également l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/644, qui contient le texte d'une lettre datée du 28 août 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2176 (2014).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 10.